



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

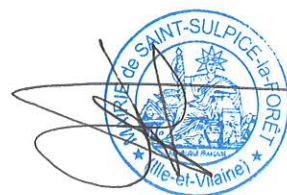
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Mercredi 4 mars 2026 à 20h30

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 19 février 2026

Le Maire,
Yann HUAUMÉ



ORDRE DU JOUR

1. Bilan des démarches participatives et implication citoyenne 2023-2025 / Intervention d'Annie et Tisse
2. Finances / Vote des taux d'imposition 2026
3. Finances / Budget primitif 2026 / Commune
4. Finances / Vote du budget primitif 2026 / Zone d'activités
5. Finances / Vote du budget primitif 2026 / Ilot Lucie Aubrac
6. Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un restaurant scolaire / Délibération
7. Personnel communal / Instauration du télétravail / Délibération
8. Personnel communal / Autorisations d'absence / Délibération
9. Personnel communal / Mise en application d'un règlement intérieur / Délibération
10. Finances / Contrats d'assurance de la commune / Délibération
11. Délégation du Maire
12. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 4 mars 2026
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.